

Projet place Versailles

A qui de droit, tout d'abord Bonjour !

Je suis propriétaire d'un condo sur la rue Pierre Corneille depuis 8 ans. Je vous écris pour vous faire part de mes inquiétudes face au grand projet qui prendra place devant chez moi (La place Versailles).

Premièrement, je me demande pourquoi construire des immeubles de 22 à 25 étages alors que notre arrondissement permet habituellement un maximum de 8 étages pour les bâtiments résidentiels. Je serais vraiment triste de perdre l'ensoleillement qui m'a fait choisir mon condo actuel. Serait-il possible de considérer l'emplacement des plus hauts bâtiments à la croisée de l'autoroute 25 et de la rue Sherbrooke Est ? Je crois que cette option respecterait davantage la qualité de vie et de vue des propriétaires et locataires des immeubles déjà en place. À ce sujet, j'ai également peur que mon condo perde de sa valeur étant donné que je perdrai ma vue et mon soleil si précieux. Enfin j'aimerais savoir quand débiterait les travaux officiellement? J'espère que vous prendrai en considération mes inquiétudes puisqu'elles sont réelles et fondées. C'est bien beau les grands projets, mais faut-il qu'ils respectent les propriétaires déjà existants !

Bien à vous, Fleurette Lacasse